

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [93] (2005)  
**Heft:** 1494

**Artikel:** En été, mieux vaut-il être sexy ou complexée ?  
**Autor:** Carnal, Mathieu  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-282888>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# En été, mieux vaut-il être sexy ou complexée ?

L'été arrive. Les tenues des femmes et des hommes vont fatalement s'alléger. Que cela soit les jupes, les chemises à manches courtes, les shorts et les tops dans les rues ou les bikinis et bermudas dans les lieux de détente comme les parcs et les piscines, les habitant-e-s de nos contrées vont enlever plusieurs couches.

MATHIEU CARNAL

En même temps que cette adaptation vestimentaire saisonnière, vont fleurir moult débats sur la longueur correcte et autorisée de ces étoffes devant pudiquement recouvrir nos corps estivaux. Des diverses couleurs que prendront ces débats tant sur les terrasses des cafés que dans des journaux en mal de sujet croustillo-divertissant, la plus frappante est celle de la répartition genrée de la question.

En effet, si la longueur des jupes, la taille du thong, et les centimètres autorisés de nombril apparent formeront une boucle sans fin d'avis d'expert-e-s et autres citoyen-ne-s sur la juste apparence du corps féminin en public, bien peu s'intéresseront à la juste longueur du bermuda masculin et si d'aucun-e-s voulaient s'y aventurer, les enjeux et les passions y seraient assez faibles.

Les publicitaires se mettent petit à petit à commercialiser et instrumentaliser le corps masculin de manière identique à ce qu'ils font depuis des lustres avec le corps féminin. Mais, il y a loin jusqu'à ce que le jugement moral sur les atours masculins soit aussi puissant et aussi sexué que celui sur les tenues féminines.

Le première contrainte sur l'habillement féminin est d'être immédiatement et souvent presque exclusivement interprété sexuellement. Combien de fois n'a-t-on pas entendu qu'une telle ne devait pas étonner de se faire siffler dans la rue en s'habillant ainsi. Plus grave, on rappelle que X a provoqué sa propre agression en laissant apercevoir une partie clairement indue de ses jambes.

Comme s'il ne suffisait pas de subir les contraintes d'une mode féminine qui laisse peu de latitude aux aspirations personnelles, les femmes sont sommées de calculer une sorte de «quotient d'excitation masculine» que pourraient provoquer leurs habits sur les hommes. A se demander si les fabricants prévoient ne devraient pas accoler à côté des traditionnels logo de température de lavage et des logos de «désirabilité probable» sur les étiquettes de leurs vêtements.

Ainsi sont souvent entremêlées dans les débats la question esthétique et la question du risque, la question du bien être et celui de la séduction. La discussion reste ainsi souvent bloquée entre deux positions extrêmes tout aussi insatisfaisantes l'une que l'autre. D'un côté on aura les personnes qui plaident pour le port du court et insistent sur l'importance de la séduction du corps féminin, et de l'autre celles et ceux qui appellent à la retenue et qui tendent ainsi à un puritanisme qui ne fait pas justice à la révolution sexuelle.

Difficile de se positionner en tant que féministe dans un débat si mal posé. Il s'agit de faire l'effort de séparer le corps pour soi, son droit à se mettre en valeur comme bon nous semble et le corps pour autrui ainsi que les effets supposés de l'habillement sur l'autre. Il n'est pas question ici de dénier les fonctions sociales du costume mais plutôt d'essayer de comprendre leurs articulations. Et si cette articulation est sexiste d'essayer d'imposer une fonction moins genrée et plus ouverte.

En fait, la responsabilité des femmes envers leur habillement rappelle celle qui leur est imposée dans la contraception. A une femme tombée involontairement enceinte on reprochera de n'avoir pas utilisé de contraception. Comme s'il s'agissait de sa responsabilité à elle seule. Idem, à une femme qui a envie de montrer ses épaules, son ventre et ses jambes, on rétorquera qu'elle ne peut pas en même temps s'offusquer de certains comportements masculins. Ce sont ses choix, ses risques calculés, sa faute. Les hommes, dans cette perspective hétérosexuelle, sont totalement invisibilisés, naturalisés et donc déresponsabilisés.

Les parents doivent apprendre à leurs filles adolescentes à s'habiller correctement, à gérer la longueur des vêtements et le «quotient d'excitation masculine». Mais, on n'entend personne demander à ces mêmes parents d'éduquer leurs garçons adolescents à prendre de la distance avec ce même quotient. Aux filles

comme aux garçons, on n'apprend qu'à reproduire les normes: aux filles que leur corps ne leur appartient pas vraiment mais est d'abord l'objet du regard masculin et aux garçons à apprendre à développer ce regard masculin.

Car si d'un côté on semble admettre les signaux sociaux donnés par la façon de se vêtir. De l'autre on fait comme si on était dans un état de nature sur lequel aucun contrôle n'était possible. Comme si par un miracle de la nature tout homme en présence d'un corps féminin partiellement dénudé était soumis à des forces qui le contraignaient à siffler, aborder grossièrement ou pire. Ce qui nécessiterait bien sûr des études ethologiques plus poussées pour savoir à partir de combien de centimètres carrés de peau féminine lambda visibles exactement, un homme normal passe en mode attaque.

Ainsi, d'un vain débat sur la surface correcte de peau qu'il est désirable pour une femme de mettre en valeur afin qu'elle trouve le juste milieu entre séduction et provocation, on a envie de retourner la question et de se demander en quoi l'habillement féminin doit être pensé en fonction du regard masculin. En quoi le fait qu'une femme soit plus ou moins vêtue autoriserait de facto un comportement dégradant envers elle. Que cela soit pour agresser celle qui montre son corps ou traiter de «pauvre complexée» celle qui n'a pas envie de montrer son nombril. Car la question est tout autant de rendre normal le port d'habits courts et moulants que d'habits plus longs et amples.

Nous viendrait-il à l'idée de nous comporter différemment avec l'homme en short qu'avec celui en pantalon ou de traiter de provocateur le brave vacancier à torse nu? Il est peut-être temps de prendre conscience de toutes les conséquences du slogan fondateur : «mon corps m'appartient» et d'accepter que, par extension de cette idée, ma façon de m'habiller doit aussi être exempte de toute domination masculine.